2026.06.01

MONTREUIL SOUS-PÉROUSE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son exécution.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501943-20260605-2026_06_01-DE

République Française

MAIRIEDE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE

(Ille et Vilaine)

Séance du vendredi 05 juin 2026.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	12
Date de la convocation		
1 juin 2026		
AFFICHAGE/PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
5 juin 2026		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin, à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-Sous-Pérouse s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick GUÉGUIN, Maire.

Présents : M. GUÉGUIN Patrick, Mme TEMPLON Patricia, M. MAUDIEU Maxime, Mme VEILLARD Sylvie, M. MESSÉ Marcel, Mme LE GOFF Patricia, Mme COLASSE Elodie, Mme LECHAT Karine, M. GUIET Mathieu, M. COLLERAIS Thierry, M LANCELOT Camille, Mme MARTIN Julie.

Absents excusés : Mme LION Annick, M LERETRIF Etienne, M. DIGUET Xavier.

Secrétaire de séance : Mme VEILLARD Sylvie.

2026.06.01 – Sénatoriales Election des délégués et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, le 5 juin 2026 à 18h15.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M./Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

2026.06.01

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501943-20260605-2026_06_01-DE

République Française

MAIRIEDE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE

(Ille et Vilaine)

Séance du vendredi 05 juin 2026.

M. MESSÉ Marcel, M. GUÉGUIN Patrick, M. LANCELOT Camille, Mme MARTIN Julie.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) La liste déposée et enregistrée :

Composition de la liste : **Liste A (liste unique) :**

Délégués titulaires :
M. GUÉGUIN Patrick
Mme LE GOFF Patricia
M. GUIET Mathieu

Délégués suppléants :
Mme COLASSE Elodie
M. MESSÉ Marcel
Mme VEILLARD Sylvie

M./Mme le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués titulaires et 3 suppléants.

c) Élection des délégués

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12

Ont obtenu :

- ***liste A*** : 12 voix

Délégués titulaires :

2026.06.01

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501943-20260605-2026_06_01-DE

République Française

MAIRIEDE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE

(Ille et Vilaine)

Séance du vendredi 05 juin 2026.

- M. Patrick GUÉGUIN ;
- Mme Patricia LE GOFF ;
- M. Mathieu GUIET.

Délégués suppléants :

- Mme Élodie COLASSE ;
- M. Marcel MESSÉ ;
- Mme Sylvie VEILLARD.

M./Mme le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 3 sièges de délégués titulaires et 3 sièges de délégués suppléants.

Pour extrait conforme,
En mairie, le 5 juin 2026
Le Maire, M. Patrick GUÉGUIN